

La créativité en traduction – éloge de la transgression ? Clare Donovan

Je voudrais aborder ce vaste sujet en 3 points :

I. La nécessaire créativité de l'interprète

La TIT a identifié la nécessaire appropriation et reformulation dans un premier temps en situation d'interprétation de conférence, alors que Danica Seleskovitch réfléchit à sa pratique professionnelle et la confronte aux théories « linguistiques » de la traduction.

En effet, plusieurs facteurs spécifiques à l'interprétation mettent en exergue le processus d'appropriation et de reformulation :

- la nature éphémère et relativement improvisée de l'expression orale,
- l'apport en sens de la situation de communication,
- l'interaction entre les locuteurs qui fait d'une conférence un acte de parole continu.

Tous ces éléments réduisent l'importance des mots en tant que tels et accentuent le rôle de la situation dans la génération du sens.

Ainsi, il est certainement justifier de parler de créativité, car l'interprète recrée le sens en combinant les mots entendus, les éléments de communication non-verbaux, ses connaissances extra-linguistiques et les éléments de la situation, sélectionnés par lui pour leur pertinence, pour re-produire le message. Autrement dit, la transmission du message passe par la création d'une empreinte mentale du sens, empreinte qui est non inféodée aux simples signes linguistiques ou à d'autres éléments formels du discours initial. Les significations en langue et leurs correspondances inter-linguistiques conventionnelles sont gommées par un sens qui ne peut émerger que grâce à l'apport cognitif, intellectuel, émotif de l'interprète. La créativité est donc engagée même dans les actes d'interprétation les plus banals.

Donc, oui, la « créativité » est inhérente à l'interprétation.

II. Les limites de la créativité

MAIS :

L'interprète de conférence (donc, interprète de langues) n'est pas un interprète artistique. Un musicien, un comédien peut s'approprier une œuvre et la réinterpréter sous différentes formes, sauf interdiction d'ordre moral, religieux ou politique (où l'on retrouve la notion de la transgression). Certes, son interprétation peut être jugée en termes de « fidélité à l'original » comme c'est le cas de l'interprétation de conférence, mais ce n'est pas un critère nécessaire et central. L'original peut être complété, voire supplanté, par d'autres versions : sa pertinence actualisée ou détournée, son apport artistique repensé. L'interprétation peut

aussi rendre hommage. On admet que l'interprétation artistique puisse enrichir la compréhension de l'original. Certes, des orateurs bienveillants félicitent parfois l'interprète qui a « traduit leur pensée mieux qu'eux-mêmes ». Mais ce compliment n'accorde pas à l'interprétation un statut véritablement autonome. L'interprète de conférence est au service de l'original et sa reformulation n'a de justification ni de sens en dehors de la situation de communication bien précise. Elle est « adossée » à l'original et se place dans le même temps-espace.

III. Qu'en est-il de la transgression ?

La transgression : violer, passer outre des lois, des obligations, des règles. Contrairement à la trahison, non voulue ou au moins un peu honteuse, la transgression est revendiquée.

Dans la mesure où l'interprète passe outre les correspondances conventionnelles, on peut être tenté de parler de transgression. Personnellement, je ne revendiquerai pas la transgression, mais la notion est intéressante et m'amène à la réflexion suivante :

Ce qui frappe :

On retrouve deux réactions contrastées face à une interprétation fondée sur la transmission du sens :

- C'est exactement ce que je voulais dire, mais en mieux !
- L'interprète n'a pas utilisé le terme correct !

D'ailleurs, ces deux attitudes s'expriment souvent face à l'interprétation artistique aussi: certains se félicitant de la créativité audacieuse, d'autres exigeant une fidélité à la forme comme au fond.

On constate une forte corrélation entre des régimes politiques plus autoritaires ou des situations caractérisées par la volonté d'imposer une orthodoxie d'une part et une attitude rigide, « littéraliste », face à l'interprétation d'autre part. L'emploi d'un lexique soudé à des concepts orthodoxes exige en toute logique sa transposition en des correspondances pré-établies rejetant ainsi toute créativité de la part de l'interprète. Evidemment, ce processus ne fonctionne pas toujours, soit parce que l'esprit humain n'enregistre et ne transpose pas comme une machine, soit parce que les correspondances directes et spécifiques ne sont pas disponibles. L'interprète est alors accusé de trahison (mais non de transgression).

Ce mécanisme s'applique certainement en traduction écrite aussi, sans doute avec encore plus de férocité, mais il est particulièrement apparent en interprétation où les différents agents sont réunis sur le même lieu. De ce fait, l'interprète – ou l'interprétation – peut être pris à partie en direct et en public pour non-respect des mots.

Evidemment, ce refus de la créativité présente une certaine logique dans la mesure où les orateurs eux-mêmes sont tenus d'employer des termes consacrés. L'interprète, comme l'orateur, est pris au piège du transcodage. L'interprète peut, à ses risques et périls, passer outre et exiger du sens et en tout cas essayer de faire sens.

Dans cette perspective, créativité et trahison sont étroitement liées, car le refus de la première expose l'interprète à l'accusation de la deuxième.

IV. Et quid de l'Intelligence Artificielle

L'entrée sur le marché de l'IA gomme-t-elle toute notion de créativité et de transgression ?

En effet, grâce aux big data et à la programmation neuronale, les ordinateurs sont de plus en plus aptes à fournir des traductions convaincantes et libres (libérées des structures de l'original). Pour ce faire, ils calculent des millions de combinaisons sur la base de probabilités. Il ne s'agit donc nullement de créativité et encore moins de transgression.

Pour finir sur une note optimiste : est-il permis d'imaginer que la capacité de précision terminologique des machines enlèveront au « bio-interprète » ce fardeau laissant ainsi à la créativité humaine une plus large place. Ainsi, il sera possible de mettre en valeur la créativité, atout de l'humain.